



FFvolley

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE

PROCES-VERBAL N°1 DU 14 OCTOBRE 2017

De 14h00 à 17h00 à CHOISY LE ROI

SAISON 2017/2018

Présents :

Jacques HUBY, Président

Thierry BARDAUD (l'après-midi), Pierre SUZZARINI, Sylviane TROLARD

Invités : (l'après-midi)

Eric TANGUY, Président de la FFVB

Gérard MABILLE, Président de la

CCSR Sabine FOUCHER, Membre de

la CCSR

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente du Conseil de Surveillance

Claude ROCHE et Philippe VENDRAMINI, Membres du Conseil de Surveillance

Assistent :

Laurie FELIX, Juriste (l'après-midi)

Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de

Direction

Ordre du jour : Code Électoral.

Début de réunion : 10h00.

La CEF s'est réunie le matin de 10h00 (S. TROLARD, P. SUZZARINI, J. HUBY), présence de S. PROUVÉ.

Il a été fait une dernière lecture du Code Electoral afin d'apporter les ultimes corrections, notamment à la suite de questionnements auprès de S. PROUVÉ.

Présentation au prochain Conseil d'Administration du 24/02/2017

Date de diffusion : 20/11/2017

Auteur : Jacques HUBY

Enfin, J. HUBY a fait lecture de l'introduction qu'il comptait présenter également l'après-midi en séance plénière.

La séance a été levée à 12h30.

Reprise de la réunion à 14h00 en présence des invités.

Jacques HUBY, Président de la CEF, soumet aux personnes présentes une procédure et un calendrier de travail entre la CEF et la CCSR, ainsi que l'avis du Conseil de Surveillance sur leur nouvelle proposition de rédaction du Code Electoral reprenant tout ce qui se rapporte aux élections :

14 Octobre 2017 : présentation en séance des propositions de la CEF sur la réécriture du Code Electoral.

Entre le 14 Octobre et le 16 Décembre : écriture finale du projet en prenant compte des travaux de la CCSR et des remarques du Conseil de Surveillance. Toutes les remarques sont centralisées auprès de Jacques HUBY, Président de la CEF.

Entre le 16 Décembre 2017 et début Janvier 2018 : envoi au Président et/ou Secrétaire Général de la version final du projet « Code Electoral ».

20 Janvier 2018 : présentation du projet au Bureau Exécutif.

Entre le 20 Janvier et le 24 Février 2018 : Mise en forme finale par les services fédéraux sous supervision de la CCSR.

24 Février 2018 : Présentation du Projet au Conseil d'Administration.

Si le Conseil d'Administration refuse ce projet, une autre proposition pourrait être proposée au Conseil d'Administration du 28 Avril 2018 pour une approbation à l'Assemblée Générale de Porticcio en Mai 2018.

Puis les membres font lecture des principales propositions du Code Électoral en faisant dérouler le document.

Des échanges s'établissent entre le Président faisant état d'un refus de rédaction sur certains articles, le Président rappelant l'historique du choix de la gouvernance adoptée par les délégués des clubs lors de deux Assemblées Générales, ces propos sont confirmés par les membres du Conseil de Surveillance présents à cette réunion.

Le Président ne souhaite pas une réécriture totale telle que proposée. Il rappelle à la CEF son rôle consistant à faire des propositions pour sécuriser le processus électoral des éventuels risques que présente la rédaction actuelle du Code Electoral, et de ne pas proposer des changements sur le mode de gouvernance de la Fédération.

Fin de la réunion : 17 heures

Le Président de la CEF
Jacques HUBY